

Horaires
d'ouverture du
secrétariat
Lundi 15h à 17h
Mercredi 10h à

12h

LE PETIT SENONAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Le secrétariat de mairie sera fermé du 1 au 11 novembre 2019

AFFOUAGES2019/2020

Les inscriptions auront lieu:

du mercredi 25 septembre au lundi 14 octobre

Rappel : le secrétariat est ouvert les lundis de 15h à 17h et les mercredis de 10h à 12h.

- Le martelage des parcelles qui seront exploitées est en cours par l'ONF qui prévoit la délivrance des lots lundi 2 décembre à 18h.
- Le prix a été fixé à 7.50€ du stère.
- Deux choix d'inscription : 10 stères ou 20 stères
- Les personnes qui postulent pour l'affouage devront se présenter physiquement en mairie, signer leur inscription, fournir une attestation d'assurance responsabilité civile (obligatoire) et signer l'acceptation du règlement.
- Les bulletins d'inscription sont à retirer en mairie ou peuvent vous être envoyés par mail (faire une demande sur mairie.senon@ozone.net)
- Le règlement est consultable en mairie et affiché devant la mairie.

CHASSE

La saison de chasse a débuté le 15 septembre 2019 et se terminera le 29 février 2020.

Nous demandons aux promeneurs d'être particulièrement vigilants.

Des panneaux « chasse en cours » sont destinés à vous informer.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le syndicat intercommunal des Eaux de Piennes nous informe qu'il est obligatoire de raccorder son habitation au réseau d'assainissement collectif au plus tard pour le mois de mai 2020. Passé cette date, le SIEP pourra effectuer des contrôles et verbaliser les contrevenants qui ne se seront pas soumis à cette obligation.

VENTE DE SAPINS

Les sapins des parcelles 7C et 8C ont été vendus car ils étaient touchés par la scolyte.

Les scolytes sont de petits insectes xylophages (c'est-à-dire qui se nourrissent de bois). Ce sont des insectes utiles pour la régénération forestière, car ils se nourrissent généralement de bois mort, dont ils accélèrent la décomposition. Cependant, dans certaines conditions, ils s'attaquent aux arbres sur pied ; soit parce que les populations de scolytes sont trop importantes pour ne se contenter que du bois mort, soit parce que les arbres sont affaiblis. Aucun traitement chimique n'est homologué pour lutter contre les scolytes sur les arbres vivants. Les arbres, déjà affaiblies par le manque d'eau, finissent par mourir à cause des attaques de scolytes.

STOP AUX INCIVILITES

De plus en plus d'incivilités sont perpétrées dans la commune : dépôt sauvages d'ordures, dégradation de biens publics... autant d'actes d'incivilités qui prennent du temps à Cédric, notre employé communal chargé de nettoyer et réparer les biens abimés.



Le temps passé par Cédric pour pallier à ces débordements, est du temps perdu pour le fleurissement et le nettoyage du village et du cimetière. Nous remercions donc chacun de faire preuve de civisme et de respecter le travail de Cédric.

SUPBRIMAD

La supérette de Spincourt est ouverte depuis le 12 juillet. Elle se trouve derrière la pharmacie et le cabinet médical. Il s'agit de l'enseigne « Panier Sympa ».

Les horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi 8h30 – 19h00 Dimanche 8h30 – 12h30



ALOUER

Maison F3 495.79 € + 23 € (charges)

Le dossier d'inscription est à retirer au secrétariat de Mairie. Possibilité d'envoi du dossier par mail (<u>mairie.senon@ozone.net</u>) Les visites seront possibles après le 1^{er} octobre.

Date limite de dépôt du dossier : 4 novembre 2019.

Ça s'est passé à Senon!



A Senon remise de la médaille de chevalier du Mérite agricole à Madame Suzanne Duchet par le colonel Alain Artisson. Une cérémonie émouvante qui récompense cette agricultrice. Félicitations à Madame Duchet, à ses enfants et sa famille.

A VOS AGENDAS

Dimanche 10 novembre Fête patronale

Messe à 11h et buvette tenue par Dynamic'Senon à la salle à partir de 18h



Travaux d'assainissement – Inauguration



Les habitants de Senon sont invités à l'inauguration de la station d'épuration qui aura lieu lundi 14 octobre. Rendez-vous rue de la Fontaine à Senon à 14h00.